Les aides pour passer le BAFA

Ville de Fontenay-sous-Bois

La ville de Fontenay-sous-Bois organise des sessions de formation BAFA pour les jeunes Fontenaysien-nes scolarisé-es âgés de 17 à 25 ans. Il suffit de vous adresser au SMJ entre les mois de mai et septembre, et de vous pré-inscrire sur la liste des postulants.

Les étapes sont :

- Une inscription sur la liste de postulants
- Une 1ère sélection pour réaliser un entretien
- L'inscription définitive auprès du Point Information Jeunesse
- Une 1ère session théorique pour les vacances de février ou de printemps
- Un appui dans vos recherches de stage pratique
- L'inscription à la session d'approfondissement

ATTENTION

Les places sont limitées, plusieurs critères seront retenus pour vous sélectionner. Le tarif est de 244 € par session (tarifs 2021)

Les autres aides

La Caisse d'allocation familiale du Val-de-Marne

Elle fournit une aide de 200 € après la session de formation générale pour les jeunes Val-de-Marnais de moins de 25 ans.

Vous pouvez aussi solliciter l'aide nationale de la CAF (environ 91,47€) Pour ces aides, vous disposez de 3 mois maximum après votre inscription pour faire votre demande.

L'aide du Conseil départemental

Tous les Val-de-Marnais âgés de 17 à 25 ans peuvent bénéficier de cette aide de 100 € par session. Elle sera déduite directement du coût de la formation par l'organisme qui a passé une convention avec le Conseil départemental.

Toutes les infos: https://bafabafd.valdemarne.fr/cg94_bafa/

Les adresses utiles

- **OUVRIR UN DOSSIER BAFA** jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- CAF (Caisse allocation familliale) du Val-de-Marne 2. voie Félix Eboué - 94033 Créteil Cedex

Tél.: 01 48 98 24 83 - caf.fr

- CIDJ-Centre d'information et de documentation Jeunesse 4 place du Louvre - 7500 Paris Tél.: 01 44 49 12 00 cidj.com (fiche 3.051)
- DDCS Direction départementale de la cohésion sociale)

11, rue Olof-Palme, Immeuble le Pythagore, BP 40114, 94 003 Créteil Cedex - Tél.: 01.45.17.09.25 - Fax: 01.45.17.09.26 ddcs@val-de-marne.gouv.fr

Conseil départemental du Val-de-Marne https://bafabafd.valdemarne.fr/cg94 bafa/

POINT INFORMATION **JEUNESSE**

29 rue Lesage Fontenay-sous-Bois 01 49 74 76 81

Facebook : Pij de Fontenay			
? Lundi	9h -12h	et de 13	

ES	Lundi	9h -12h et de 13h30-17h30
HORAIRE	Mardi	9h -12h et de 13h30-19h hors vacances scolaires
OR/		9h -12h et de 13h30-17h30 vacances scolaires
Ĭ	Mercredi	9h -12h et de 13h30-17h30
	Jeudi	Fermé au public
	Vendredi	9h -12h et de 13h30-17h30









Premiers pas dans l'animation

17-25 ans

Fontenaysien.nes scolarisé.e.s

Inscription: de mai à septembre Vous avez envie de vous responsabiliser, d'encadrer des groupes d'enfants, de participer à leur épanouissement et de vous former à un métier au cœur de l'engagement pédagogique et citoyen, la ville de Fontenay-sous-Bois vous accompagne pour passer votre BAFA.

Renseignements

https://smj.fontenay.fr/

● SMJ, 29 rue Lesage - Tél.: 01 49 74 76 81



Service municipal



Le brevet

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel des groupes d'enfants ou d'adolescents en accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement (centre de vacances, accueils périscolaire...).

Avant de vous lancer, il est important de faire le point sur vos motivations et sur les raisons qui vous poussent à passer le BAFA :

- Suis-je prêt.e à encadrer un groupe d'enfants, à en être responsable ?
- Suis-je prêt.e à m'impliquer dans des animations, des jeux...?
- Suis-je en capacité de prendre des décisions, des initiatives, d'être un «référent» ?

Le BAFA implique un investissement financier et personnel. Il est donc mportant d'être sûr de so avant d'entamer des démarches.

Si vous êtes au clair avec ces questions, alors n'hésitez pas!

Pour passer votre BAFA,

- il faut être âgé-e de 17 ans,
- s'inscrire auprès d'un organisme de formation agréé,
- réaliser le parcours de formation sur une durée de 30 mois.









Etape 1 : BAFA théorique (Session de formation générale)

La première étape consiste à se former aux techniques de l'animation, à en connaître les règles de vie, à gérer les temps d'animation, à comprendre le fonctionnement d'un centre de vacances ou de loisirs. Elle permet à chacun de découvrir et de prendre conscience des rôles, fonctions et responsabilités d'un animateur de centre de vacances ou de loisirs

Pour démarrer cette première phase de formation, il faut tout d'abord vous inscrire sur le site *jeunes.gouv.fr/bafa-bafd*Ensuite vous devoz chairir un organisme conventionné auprès duquel

Ensuite, vous devez choisir un organisme conventionné auprès duquel vous inscrire.

ATTENTION

N'oubliez pas votre identifiant et votre mot de passe..., vous en aurez besoin à plusieurs reprises.

Les sessions BAFA sont organisées toute l'année, en règle générale pendant les vacances scolaires, et vous pouvez choisir de l'effectuer en internat ou en externat.

Les formations peuvent aussi être organisées sur toute la région Île-de-France, voire en province...

Étape 2 : BAFA pratique

Vous avez passé avec succès la première étape. À présent vous devez vous confronter à ce que vous avez appris sur le terrain.

Le stage pratique du BAFA est une véritable expérience d'animation. Sa durée est de 14 jours et il s'agit pour vous d'avoir une véritable démarche de recherche de stage. Il vous faudra donc travailler un CV et une lettre de motivation pour pouvoir démarcher les collectivités locales et les associations (les centres de vacances, centres de loisirs...).

Lors de ce stage, vous serez considéré-e comme un animateur-trice à part entière et vous aurez un référent qui vous évaluera pendant toute la durée du stage.

Vous pouvez négocier un salaire, mais ce n'est pas une obligation pour l'employeur de vous rémunérer.

À la fin du stage, le directeur doit vous remettre un certificat attestant du bon déroulement de votre stage comportant le cachet de l'organisateur de la session de stage pratique.

ATTENTION

Vous devez vous rendre dans votre espace personnel du site *jeunes.gouv.fr/bafa-bafd* afin d'enregistrer votre session pratique puis envoyer par courrier le certificat de stage pratique original à la DDCS du lieu de votre stage...

Sites pour la recherche de stages pratiques jobanim.com planetanim.com animnet.com

Etape 3 : session de qualification ou d'approfondissement

La dernière étape avant l'obtention du BAFA est celle de l'approfondissement ou la qualification.

Cette partie de la formation vous permet d'aborder une session qui vous intéresse : loisirs de plein air, théâtre, danse, sport, ...

Les organismes de formation proposent un panel varié de thématiques.

6 jours La session

d'approfondissement s'attache à la découverte d'une thématique. La session
de qualification
confirme ou reconnaît
une compétence technique
dans un domaine spécifique
de l'animation.

ATTENTION

Ces trois étapes validées :

- allez dans votre espace personnel du site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd,
- vérifiez que tous vos stages sont bien validés et vos pièces administratives mises à jour,
- cliquez sur «passer en jury» pour que votre diplôme vous soit envoyé.